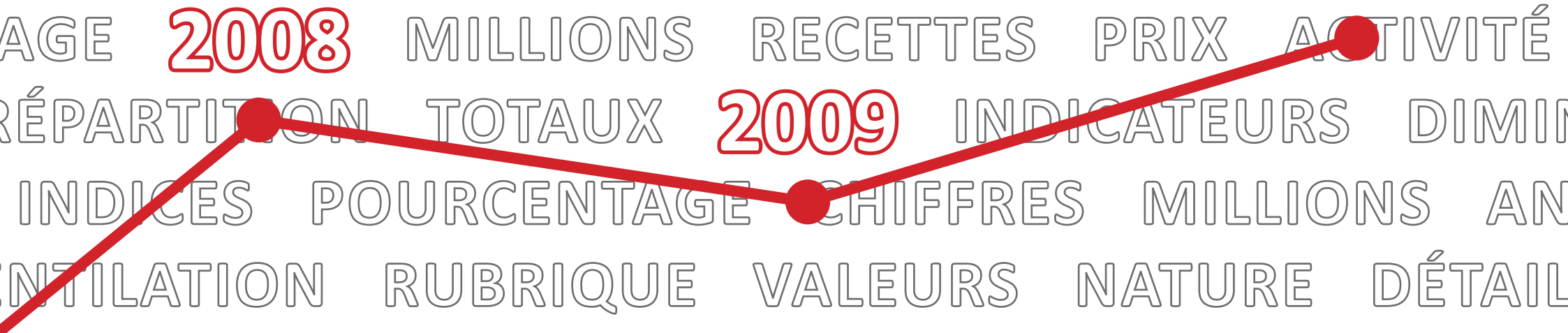


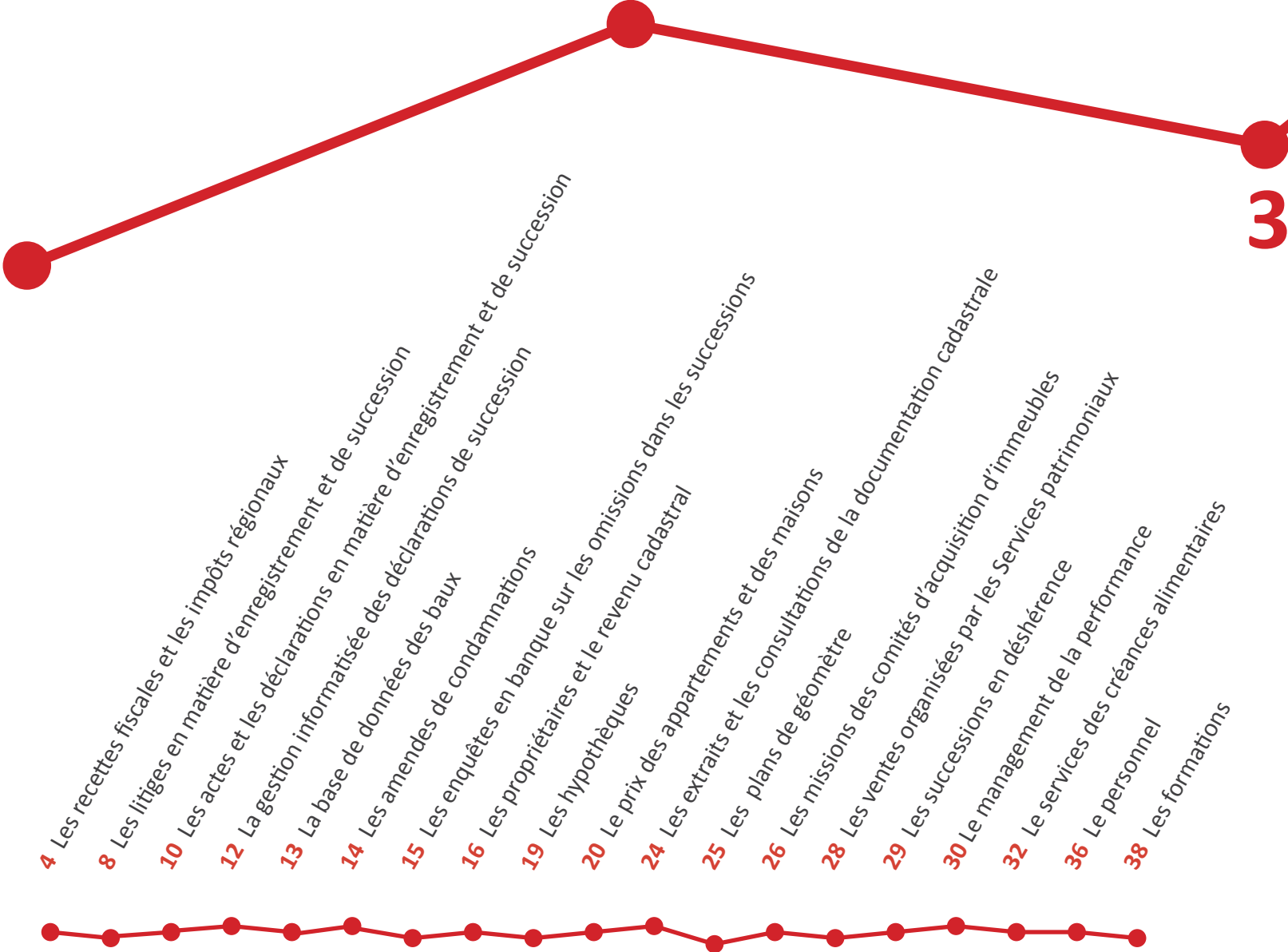
ON NOMBRE VALEURS MONTANTS RÉPARTITION
AUX DIMINUTION **STATISTIQUES** DIFFÉRENCES
RES POURCENTAGE EUROS GRAPHIQUES TABLEA
ONS **DOCUMENTATION PATRIMONIALE** COÛT
RÉPARTITION CHIFFRES TOTAUX AUGMENTATION
COMMENTAIRES VARIATIONS INDICES **2010** NO
AGE **2008** MILLIONS RECETTES PRIX ACTIVITÉ
RÉPARTITION TOTAUX **2009** INDICATEURS DIMIN
INDICES POURCENTAGE CHIFFRES MILLIONS AN
NTILATION RUBRIQUE VALEURS NATURE DÉTAIL



ALEURS MON
DIMINUTION
DIAGRAMMES GRAPHI
MOYENNE VE
CHIFFRES AUG
VARIATIONS
DONS RECETTES
TOTAUX IND
PARTITION EU
RIQUE VALEUR

LA DOCUMENTATION PATRIMONIALE REGROUPE
DANS CETTE PUBLICATION
LES STATISTIQUES CONCERNANT SES ACTIVITÉS ET SON PERSONNEL

TABLE DES STATISTIQUES



LES RECETTES FISCALES ET LES IMPÔTS RÉGIONAUX

4

LA PERCEPTION DES IMPÔTS

La Documentation patrimoniale perçoit une série d'impôts dont une importante partie, les impôts régionaux, est transférée aux Régions.

Les impôts fédéraux sont, quant à eux, inscrits au Budget des Voies et Moyens sous l'Administration de la T.V.A., de l'Enregistrement et des Domaines.

En un coup d'œil

LA PERCEPTION DES IMPÔTS

COMMENTAIRES SUR LES VARIATIONS IMPORTANTES

LES IMPÔTS PERÇUS AU PROFIT DES RÉGIONS

LE TRANSFERT DES IMPÔTS AUX RÉGIONS

TABLEAUX & GRAPHIQUES:

- Impôts perçus
- Impôts régionaux
- Ventilation des droits d'enregistrement
- Détail des droits d'enregistrement
- Détail des droits de succession et de mutation par décès
- Impôts régionaux par Région
- Ventilation des impôts régionaux

IMPÔTS PERÇUS *En milliers d'euros, au 31 janvier 2011*

Nature de l'impôt	2010	2009
Droits d'enregistrement	3 539 956,9 (a)	3 090 083,8
Droits de succession et de mutation par décès	1 924 869,9	1 787 899,4
Droits de greffe	34 408,3	33 533,2
Droits d'hypothèque	75 318,4	74 396,7
Assistance judiciaire et procédure gratuite	523,8	464,7
Amendes en matière d'impôts	92 125,7	81 183,5
Taxe annuelle sur les centres de coordination	2 300,0 (b)	5 200,4
Taxe sur les ASBL	32 533,1	28 357,9



IMPÔTS PERÇUS (suite) En milliers d'euros, au 31 janvier 2011

Nature de l'impôt	2010	2009
Taxe annuelle sur les organismes de placement collectif, établissements de crédit et entreprises d'assurances	236 653,8 (c)	208 615,9
Amendes de condamnations en matières diverses	368 534,1	342 385,1
Fonds spécial d'aide aux victimes d'actes intentionnels de violence et aux sauveteurs occasionnels	20 877,8	18 902,8
Taxe annuelle sur les opérations d'assurance (*)	1 224 602,2	1 128 039,6
Taxe sur l'épargne à long terme (*)	193 643,7	184 863,3
Taxe annuelle sur les participations bénéficiaires (*)	16 817,2 (d)	10 690,8
Taxe sur les opérations de bourse (*)	134 546,8	128 762,2
Taxe d'affichage (partie payée en espèces) (*)	2 514,3	2 906,6
Droits d'écriture (*)	41 362,6	39 946,9

(*) Code des droits et taxes divers - Recette brute

COMMENTAIRES SUR LES VARIATIONS IMPORTANTES

- (a) Droits d'enregistrement (+ 14,56 %):
Relance du secteur immobilier, faible niveau des taux d'intérêt des crédits hypothécaires et allongement de la durée des crédits, fiscalité immobilière avantageuse.
- (b) Taxe annuelle sur les centres de coordination (- 55,77 %):
Conséquence de la disparition à terme des centres de coordination, sous la pression des instances européennes.
- (c) Taxe annuelle sur les organismes de placement collectif, établissements de crédit et entreprises d'assurances (+ 13,44 %):
Augmentation des sommes en dépôt sur les comptes d'épargne au 1^{er} janvier 2010 par rapport à la situation correspondante au 1^{er} janvier 2009.
- (d) Taxe annuelle sur les participations bénéficiaires (+ 57,31 %):
Conséquence des conditions économiques, des résultats des sociétés et de l'évolution des marchés financiers.

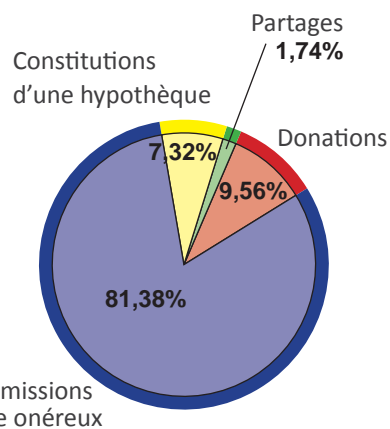
5

LES IMPÔTS PERÇUS AU PROFIT DES RÉGIONS

Environ 98 % des droits d'enregistrement et la totalité des droits de succession sont perçus au profit des Régions; ce sont les impôts régionaux.

Les tableaux ci-dessous indiquent la nature des impôts régionaux et leur produit (droits, intérêts et amendes y afférents).

6



VENTILATION DES DROITS D'ENREGISTREMENT

IMPÔTS RÉGIONAUX En millions d'euros, au 31 janvier 2011

Nature de l'impôt	2010	2009
Total des droits d'enregistrement	3 455,579	3 016,936
Total des droits de succession et de mutation par décès	1 955,818	1 817,364
Total	5 411,397	4 834,300

+ 11,94 %

DÉTAIL DES DROITS D'ENREGISTREMENT En millions d'euros, au 31 janvier 2011

Nature de l'impôt	2010	2009
Transmissions à titre onéreux de biens immeubles (*) (**)	2 812,008	2 441,854
Constitutions d'une hypothèque sur un bien immeuble (*)	253,086	248,369
Partages partiels ou totaux de biens immeubles (*)	60,001	56,272
Donations entre vifs de biens meubles ou immeubles	330,484	270,340
Mesures de régularisation fiscale	0,000	0,101
Total	3 455,579	3 016,936

(*) Situés en Belgique (**) Droit de vente

+ 14,54 %

DÉTAIL DES DROITS DE SUCCESSION ET DE MUTATION PAR DÉCÈS En millions d'euros, au 31 janvier 2011

Nature de l'impôt	2010	2009
Droits de succession et de mutation par décès	1 929,036	1 811,770
Mesures de régularisation fiscale	26,782	5,594
Total	1 955,818	1 817,364

+ 7,62 %

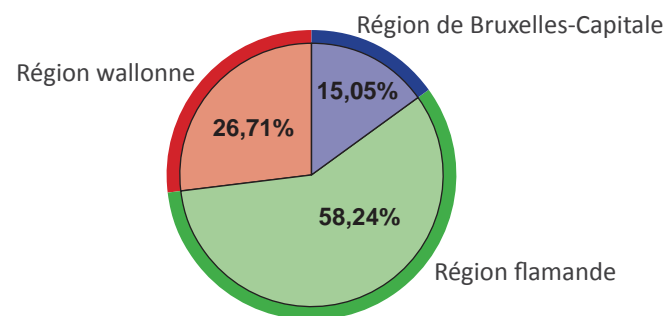
LE TRANSFERT DES IMPÔTS AUX RÉGIONS

Les impôts régionaux sont transférés à l'autorité compétente de la Région à la fin du mois qui suit celui de leur perception. Le tableau indique la ventilation des impôts régionaux par Région.

IMPÔTS RÉGIONAUX PAR RÉGION *En millions d'euros, au 31 janvier 2011*

Région	2010	2009
Région de Bruxelles-Capitale	814,463	708,979
Région flamande	3 151,395	2 795,754
Région wallonne	1 445,539	1 329,567
Total	5 411,397	4 834,300

+ 11,94 %



VENTILATION DES IMPÔTS RÉGIONAUX

LES LITIGES EN MATIÈRE D'ENREGISTREMENT ET DE SUCCESSION

8

En un coup d'œil

PRÉCISIONS

LA CONTRAINTE

TABLEAUX:

- Évolution du nombre d'affaires en suspens
- Répartition des affaires en suspens
- Répartition des affaires introduites
- Résultats des jugements
- Contraintes décernées
- Droits et taxes divers (tribunaux civils)

PRÉCISIONS

Les chiffres concernent des litiges soumis aux justices de paix, aux tribunaux de première instance, aux cours d'appel et à la Cour de cassation.

La somme des jugements favorables et des jugements défavorables ne correspond pas nécessairement au nombre des instances apurées: certains jugements peuvent en effet être mixtes, des désistements peuvent aussi avoir lieu en cours d'instance.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AFFAIRES EN SUSPENS

Affaires...	2010	2009	2008
en suspens au 1 ^{er} janvier	950	956	1 035
introduites au cours de l'année	+ 163	+ 170	+ 142
apurées au cours de l'année	- 274	- 176	- 221
en suspens au 31 décembre	= 839	= 950	= 956

RÉPARTITION DES AFFAIRES EN SUSPENS

Degré d'instance	2010	2009	2008
Première instance (*)	694	811	824
Appel	135	131	125
Cassation	10	8	7
Total	839	950	956

(*) Justices de paix comprises

- 11,68 %

LES ACTES ET LES DÉCLARATIONS EN MATIÈRE D'ENREGISTREMENT ET DE SUCCESSION

10

En un coup d'œil

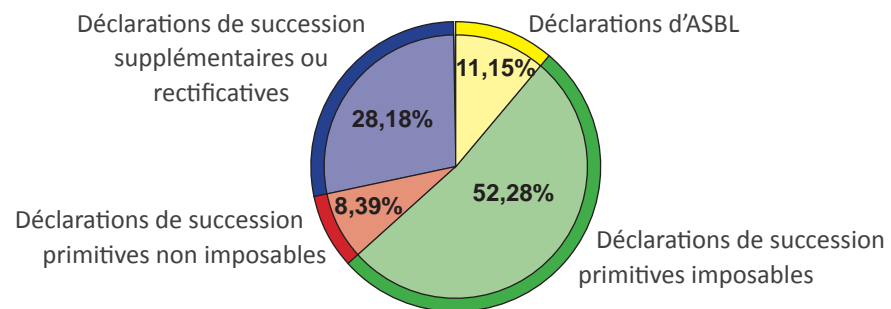
COMMENTAIRES

TABLEAUX & GRAPHIQUE:

- Documents entrants (successions)
- Répartition des déclarations
- Documents entrants (enregistrement)

DOCUMENTS ENTRANTS (SUCCESSIONS)

Type	2010	2009	2008
Déclarations d'ASBL	13 788	12 837	12 087
Déclarations de succession:			
- primitives imposables	64 647	64 282	63 900
- primitives non imposables	10 379	11 047	12 024
- supplémentaires ou rectificatives	34 844	33 759	32 052
Demandes de restitution	21 722	23 765	-



RÉPARTITION DES DÉCLARATIONS



DOCUMENTS ENTRANTS (ENREGISTREMENT)

Type	2010	2009	2008
Actes inscrits au répertoire des notaires	845 873	803 809	838 052
Actes administratifs enregistrés	13 367	12 250	13 155
Actes sous seing privé enregistrés	677 691	710 011	680 524
Jugements présentés et enregistrés	20 109	18 951	17 818
Jugements présentés	749 423	776 180	834 297
Actes inscrits au répertoire des huissiers	2 261 751	2 133 711	2 126 289
Demandes de restitution	26 264	23 522	-

11

COMMENTAIRES

L'augmentation du nombre d'actes notariés de 5 % environ est imputable aux Régions flamande et wallonne puisque le nombre d'actes dressés par des notaires de la Région de Bruxelles-Capitale est pratiquement resté le même.

En augmentant de 9 %, le nombre d'actes administratifs enregistrés atteint son plus haut score depuis 2003.

Enfin, si le nombre de jugements enregistrés augmente d'année en année, c'est parce que le nombre de condamnations prononcées pour lesquelles le minimum imposable est atteint augmente progressivement.

LA GESTION INFORMATISÉE DES DÉCLARATIONS DE SUCCESSION

12

En un coup d'œil

LE CALCUL DES DROITS ET LA DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'HÉRÉDITÉ

LA CONSULTATION DES DÉCLARATIONS DE SUCCESSION

GRAPHIQUE:

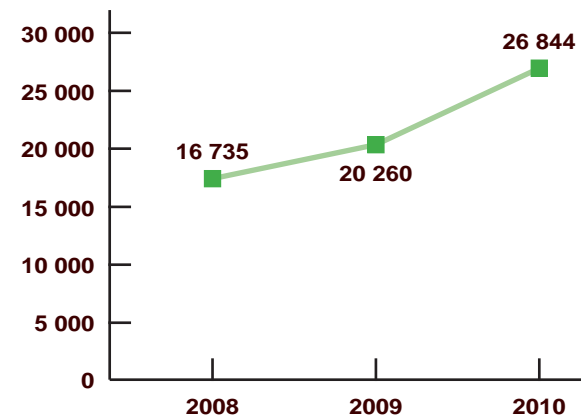
Nombre de certificats d'hérédité délivrés

LE CALCUL DES DROITS ET LA DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'HÉRÉDITÉ

Les déclarations de succession sont gérées de manière informatisée au sein des bureaux de l'Enregistrement grâce à l'application eSUCC. Celle-ci permet de calculer les droits de succession, les amendes et les intérêts dus par chaque héritier et de délivrer les certificats d'hérédité. Ces derniers, délivrés gratuitement par l'Administration lorsque certaines conditions sont réunies, permettent le déblocage des comptes bancaires.

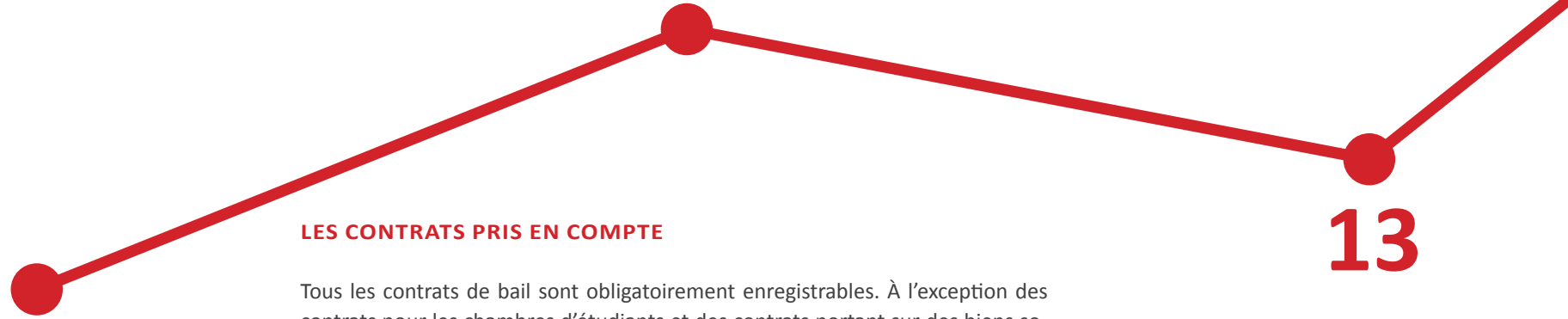
LA CONSULTATION DES DÉCLARATIONS DE SUCCESSION

Tant au sein de la Documentation patrimoniale qu'au sein des autres Administrations générales du SPF Finances, les agents qui doivent pouvoir retrouver les ayants droit sur base des dossiers de restitution introduits au nom d'une personne décédée disposent d'un module eSUCC CONSULT.



NOMBRE DE CERTIFICATS D'HÉRÉDITÉ DÉLIVRÉS

LA BASE DE DONNÉES DES BAUX

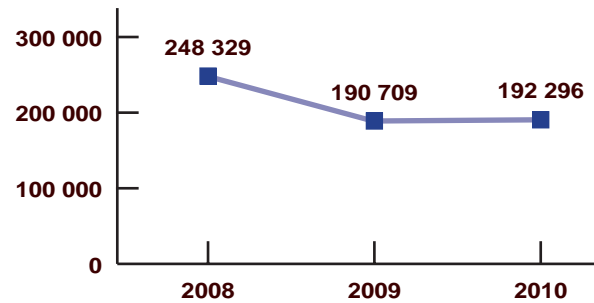


13

LES CONTRATS PRIS EN COMPTE

Tous les contrats de bail sont obligatoirement enregistrables. À l'exception des contrats pour les chambres d'étudiants et des contrats portant sur des biens sociaux, ils sont encodés dans la base de données des baux.

Cette base de données n'est cependant pas complète en raison d'un arriéré dû à l'affluence de contrats de bail destinés à l'habitation, une affluence provoquée par la gratuité de l'enregistrement de ces baux depuis 2007.



**NOMBRE DE CONTRATS DE BAIL ENCODÉS
DANS LA BASE DE DONNÉES DES BAUX**

En un coup d'œil

LES CONTRATS PRIS EN COMPTE

GRAPHIQUE:
Nombre de contrats de bail encodés dans la base de données des baux

LES AMENDES DE CONDAMNATIONS

14

LE RECOUVREMENT DES AMENDES DE CONDAMNATIONS

L'amende pénale constitue la peine la plus fréquemment prononcée par les cours et par les tribunaux.

Le parquet est responsable de l'exécution des décisions judiciaires. Toutefois, ce sont les receveurs des domaines et des amendes pénales qui procèdent au recouvrement des amendes, au nom du Ministère public près le tribunal ou la cour ayant prononcé la condamnation (art. 197 du Code d'instruction criminelle).

En un coup d'œil

LE RECOUVREMENT DES AMENDES DE CONDAMNATIONS

TABLEAU:

Produits des amendes de condamnations en matières diverses

PRODUITS DES AMENDES DE CONDAMNATIONS EN MATIÈRES DIVERSES

En millions d'euros, au 31 janvier 2011

Source	2010	2009	2008
Perceptions immédiates	243,546	229,156	223,418
Versements transactionnels	+ 61,863	+ 55,231	+ 56,234
Condamnations (tribunaux de police)	+ 48,078	+ 44,470	+ 43,068
Condamnations (autres juridictions)	+ 16,517	+ 15,324	+ 14,474
Total brut	= 370,004	= 344,181	= 337,194
Restitutions	- 1,470	- 1,796	- 1,500
Total net	= 368,534	= 342,385	= 335,694

+ 7,64 %

LES ENQUÊTES EN BANQUE SUR LES OMISSIONS DANS LES SUCCESSIONS

LE RECOUVREMENT DE DROITS DE SUCCESSION COMPLÉMENTAIRES

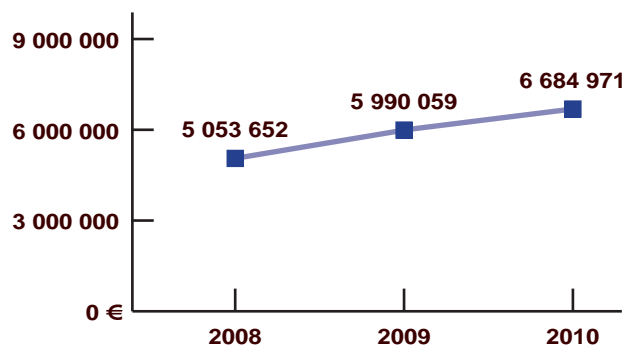
15

La Documentation patrimoniale effectue des enquêtes auprès des banques pour connaître les avoirs omis dans les déclarations de succession. En 2010, l'Administrateur général a autorisé 207 dossiers d'enquêtes.

Les enquêtes, le traitement de l'information fournie par les banques et le recouvrement des droits de succession complémentaires aboutissent au mieux deux ans après la délivrance des autorisations. Les données d'une année portent donc sur des déclarations de succession déposées le plus souvent au cours des années antérieures.

L'année 2010 révèle 22 296 250 euros d'omissions financière dans les déclarations de succession qui ont permis de récupérer 6 684 971 euros de droits de succession complémentaires.

45,71 % des enquêtes ont abouti à un résultat positif.



DROITS DE SUCCESSION RÉCUPÉRÉS

En un coup d'œil

LE RECOUVREMENT DE DROITS DE SUCCESSION COMPLÉMENTAIRES

GRAPHIQUE:
Droits de succession récupérés

LES PROPRIÉTAIRES ET LE REVENU CADASTRAL

16

LA SOURCE AUTHENTIQUE DE L'ÉVOLUTION DU PARC IMMOBILIER

La Documentation patrimoniale assure l'actualisation permanente de la matrice cadastrale (base de données des propriétaires et des immeubles) et du plan parcellaire cadastral. Elle est la source authentique pour produire des statistiques en matière d'évolution du parc immobilier.

Le revenu cadastral (RC) représente la valeur locative normale moyenne nette d'un immeuble, pendant une année, à une époque de référence déterminée. Actuellement, l'époque de référence est le 1^{er} janvier 1975. Autrement dit, même pour un nouvel immeuble, le revenu cadastral devra représenter sa valeur locative normale nette pendant l'année 1975.

Le revenu cadastral non indexé est donc "figé" et ne tient compte ni de l'évolution des loyers ni de l'augmentation du prix de vente des immeubles.

En un coup d'œil

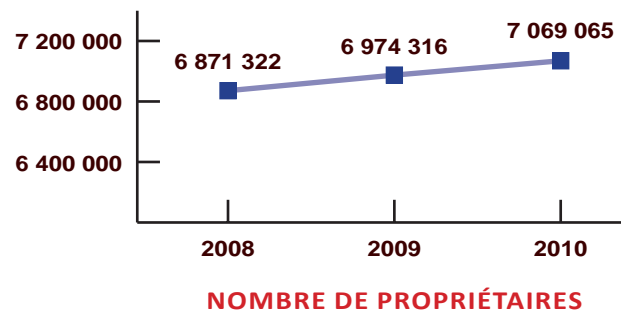
LA SOURCE AUTHENTIQUE DE L'ÉVOLUTION DU PARC IMMOBILIER

LA NOTIFICATION DU REVENU CADASTRAL

LES RÉCLAMATIONS

TABLEAUX & GRAPHIQUES:

- Nombre de propriétaires
- Montants des revenus cadastraux (RC)
- Nombre de revenus cadastraux de parcelles bâties et non bâties
- Réclamations contre le revenu cadastral
- Réclamations contre le précompte immobilier
- Autres réclamations



MONTANTS DES REVENUS CADASTRAUX (RC) *En millions d'euros*

Type de RC	2010	2009	2008
Global	7 950	7 810	7 739
Imposable	6 942	6 849	6 812
Bâti ordinaire	5 799	5 697	5 652

NOMBRE DE REVENUS CADASTRAUX DE PARCELLES BÂTIES ET NON BÂTIES

Type de parcelles	2010	2009	2008
Bâti ordinaire	5 251 684	5 170 715	5 084 791
Bâti industriel	141 848	141 114	140 408
Bâti matériel et outillage	62 218	61 184	60 016
Non bâti ordinaire	4 351 518	4 363 379	4 379 535
Non bâti industriel	18 479	18 430	18 472
Non bâti matériel et outillage	332	288	278

17

LA NOTIFICATION DU REVENU CADASTRAL

En 2010, la Documentation patrimoniale a envoyé 168 866 bulletins de notification d'un nouveau revenu cadastral. 162 136 bulletins ont été confectionnés automatiquement et 6 730 manuellement.

LES RÉCLAMATIONS

3 745 réclamations contre le revenu cadastral ont été valablement introduites en 2010 pour un total de 187 066 revenus notifiés aux contribuables (notifications manuelles et automatisées).

Outre le traitement de ces réclamations, les services locaux de la Documentation patrimoniale rendent des avis en matière de réclamations contre le précompte immobilier introduites auprès des services de l'impôt.

RÉCLAMATIONS CONTRE LE REVENU CADASTRAL

Rubrique	2010	2009	2008
Revenus cadastraux notifiés	187 066	179 076	186 566
Réclamations contre le revenu cadastral	3 745	3 716	3 187
Réclamations traitées	3 388	3 602	3 558
Arbitrages	6	34	16

RÉCLAMATIONS CONTRE LE PRÉCOMPTE IMMOBILIER

Rubrique	2010	2009	2008
Réclamations en suspens au 1 ^{er} janvier	23 307	24 162	21 156
Nouvelles réclamations	+ 24 276	+ 14 674	+ 25 891
Avis rendus	- 16 882	- 15 529	- 22 885
Réclamations en suspens au 31 décembre	= 30 701	= 23 307	= 24 162

AUTRES RÉCLAMATIONS

Rubrique	2010	2009	2008
Réclamations en suspens au 1 ^{er} janvier	6 573	5 807	5 853
Nouvelles réclamations	+ 25 679	+ 13 192	+ 15 332
Avis rendus	- 23 991	- 12 426	- 15 378
Réclamations en suspens au 31 décembre	= 8 261	= 6 573	= 5 807

LES HYPOTHÈQUES IMMOBILIÈRES ET LES HYPOTHÈQUES MARITIMES ET FLUVIALES

Les trois tableaux concernent les statistiques des hypothèques immobilières. En ce qui concerne les hypothèques maritimes et fluviales, l'Administration a immatriculé 59 bateaux de navigation intérieure et enregistré 43 navires de mer dont 9 dans le registre des affrètements à coque nue.

LES HYPOTHÈQUES

19

ACTIVITÉ CONCERNANT LES FORMALITÉS

Région	Documents scannés	Pages scannées	Transactions créées
Bruxelles-Capitale	53 703	481 371	58 741
Région flamande	367 694	2 917 829	429 531
Région wallonne	215 666	1 482 277	241 324
Total	637 063	4 881 477	729 596

ÉVOLUTION DES FORMALITÉS

Pièces	2010	2009	2008
Documents scannés	637 063	614 050	673 400
Pages scannées	4 881 477	4 708 488	4 893 201
Transactions créées	729 596	703 036	776 813

ÉVOLUTION DU VOLUME DE TRAVAIL

Opérations	2010	2009	2008
Transcriptions	287 394	281 627	300 839
Inscriptions	+ 213 059	+ 207 038	+ 209 973
Mentions marginales	+ 129 074	+ 118 113	+ 154 544
Total des formalités hypothécaires	= 629 527	= 606 778	= 665 356
Demandes de renseignements	+ 630 467	+ 628 362	+ 642 411
Total	= 1 259 994	= 1 235 140	= 1 307 767

+ 2,01 %

En un coup d'œil

LES HYPOTHÈQUES
IMMOBILIÈRES ET LES
HYPOTHÈQUES MARITIMES ET
FLUVIALES

TABLEAUX:

- Activité concernant les formalités
- Évolution des formalités
- Évolution du volume de travail

LE PRIX DES APPARTEMENTS ET DES MAISONS

20

En un coup d'œil

UNE HAUSSE DES PRIX DE 4 % À INTERPRÉTER CORRECTEMENT

L'ANALYSE SUR BASE DE LA RÉPARTITION PAR TRANCHE DE PRIX

RÉTABLISSEMENT DU MARCHÉ

TABLEAUX & GRAPHIQUES:

- Évolution de l'indice des prix pour le 4^{ème} trimestre
- Prix de vente moyens
- Nombre de biens vendus par type et par tranche de prix
- Évolution du nombre de biens vendus

UNE HAUSSE DES PRIX DE 4 % À INTERPRÉTER CORRECTEMENT

Les prix des habitations sur le marché secondaire (qui ne tient pas compte des nouvelles constructions) ont augmenté de 4 % en 2010, aussi bien pour les maisons que pour les appartements.

Pour les maisons, la tendance ascendante se confirme après un tassement temporaire fin 2008 et début 2009.

Les prix des appartements, qui n'ont pratiquement pas baissé fin 2008 et ont continué à augmenter en 2009, se stabilisent durant le dernier trimestre de 2010.

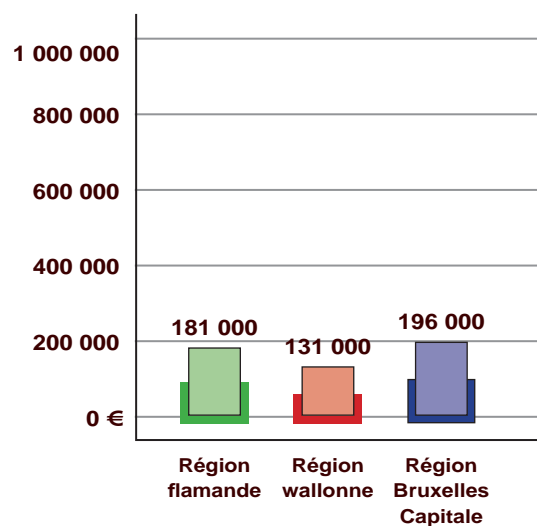
Pour interpréter correctement l'évolution des prix et pour tirer les conclusions sur l'évolution de la valeur réelle des maisons et des appartements, les prix actualisés doivent être corrigés en tenant compte de l'inflation et de la dévalorisation due au vieillissement.

Une hausse des prix de 4 % en 2010 avec une inflation de 2,2 % et une dévalorisation de 0,7 % signifie concrètement que la valeur réelle d'une maison existante a augmenté de 1,1 %.

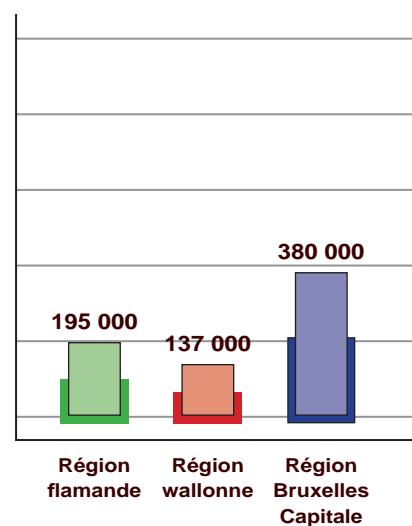
ÉVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX POUR LE 4^{ème} TRIMESTRE *Indice 1,00 de référence: 1^{er} trimestre 2003*

Type de bien	2010	2009	2008	2007	2006
Appartements	1,98	1,90	1,79	1,76	1,65
Maisons (villas, maisons 2 ou 3 façades)	2,01	1,93	1,88	1,83	1,68

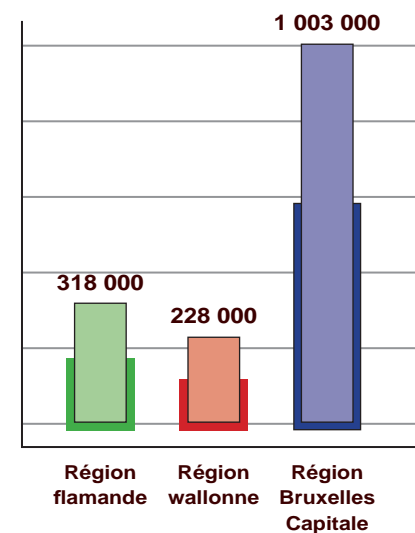




APPARTEMENTS



MAISONS 2/3 FAÇADES
PRIX DE VENTE MOYENS

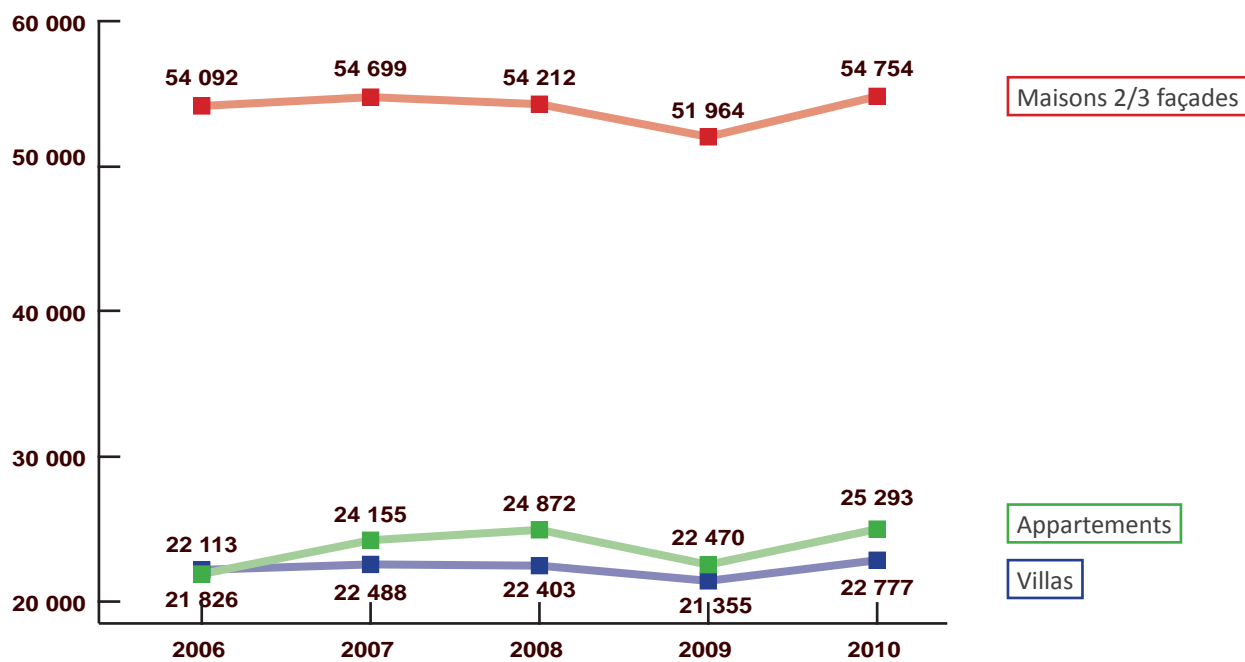


VILLAS 4 FAÇADES

RÉTABLISSEMENT DU MARCHÉ

Par rapport au nombre moyen de transactions des années 2005 à 2008, le nombre de ventes avait diminué en 2009. En 2010, le marché s'est rétabli pour atteindre les volumes enregistrés avant la crise bancaire.

Pour les professions de l'immobilier cela signifie à nouveau plus d'activité.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BIENS VENDUS

23

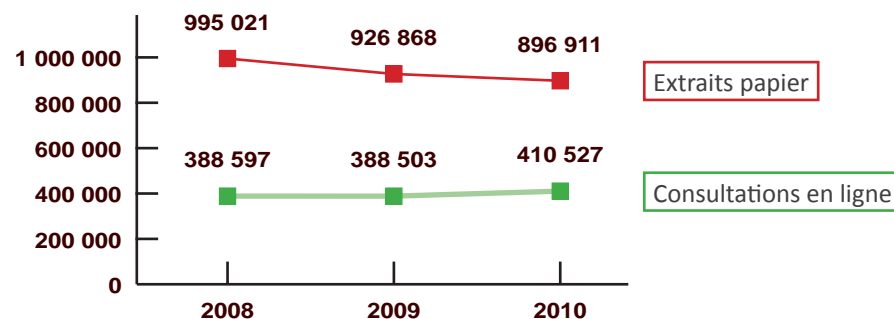
LES EXTRAITS ET LES CONSULTATIONS DE LA DOCUMENTATION CADASTRALE

24

PLUS DE RECETTES ET DE CONSULTATIONS, MOINS D'EXTRAITS

La Documentation patrimoniale délivre des informations extraites de sa documentation cadastrale contre paiement et à des conditions déterminées.

La Fédération Royale du Notariat Belge bénéficie d'un accès en ligne à la banque de données cadastrales contre une rétribution de 3,15 euros par consultation. En 2010, le nombre de consultations en ligne est reparti à la hausse après avoir affiché quasi les mêmes valeurs en 2008 et 2009. Automatiquement, le nombre d'extraits cadastraux papier délivrés a diminué et si les recettes de ces extraits ont augmenté c'est parce que la quantité d'informations demandées a été plus importante.



NOMBRE D'EXTRAITS ET DE CONSULTATIONS DE LA DOCUMENTATION CADASTRALE

En un coup d'œil

PLUS DE RECETTES ET DE CONSULTATIONS, MOINS D'EXTRAITS

TABLEAU & GRAPHIQUE:

- Nombre d'extraits et de consultations de la documentation cadastrale
- Recettes pour la délivrance d'informations cadastrales

RECETTES POUR LA DÉLIVRANCE D'INFORMATIONS CADASTRALES *En euros*

Pour...	2010	2009	2008
Extraits papier	9 704 291	9 052 953	10 028 056
Consultations en ligne	1 293 160	1 223 784	1 224 081
Total	10 997 451	10 276 737	11 252 137

+ 7,01 %

LES PLANS DE GÉOMÈTRE



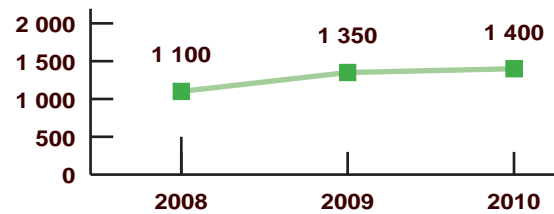
25

LES DOSSIERS "PLANS DE GÉOMÈTRE"

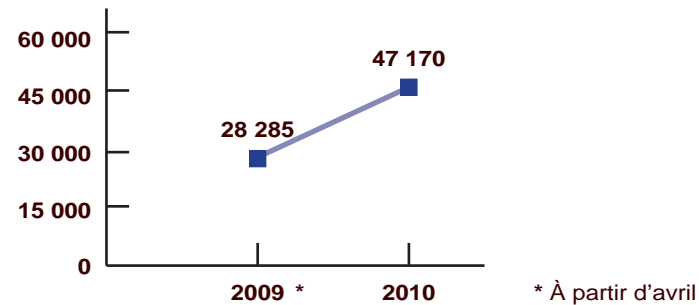
Les plans collectés par l'Administration Mesures & Évaluations sont digitalisés et encodés dans la base de données des plans de géomètre. Sont ainsi conservés:

- les plans joints aux actes et reçus de l'Administration Sécurité juridique;
- les plans dressés par les géomètres conventionnés;
- les plans des particuliers et des administrations collectés lors de travaux sur le terrain.

Les coordonnées transmises avec les plans par les géomètres sont également conservées dans la base de données. Ces coordonnées permettent d'actualiser le plan cadastral correctement et rapidement.



NOMBRE DE GÉOMÈTRES CONVENTIONNÉS



NOMBRE DE DOSSIERS "PLANS DE GÉOMÈTRE"

* À partir d'avril

En un coup d'œil

LES DOSSIERS "PLANS DE GÉOMÈTRE"

GRAPHIQUES:

- Nombre de géomètres conventionnés
- Nombre de dossiers "Plans de géomètre"

LES MISSIONS DES COMITÉS D'ACQUISITION D'IMMEUBLES

26

ACQUÉRIR ET EXPROPRIER MAIS PAS SEULEMENT POUR L'ÉTAT

Les comités d'acquisition réalisent toutes les acquisitions et les expropriations de biens immeubles pour l'État belge. Cependant d'autres pouvoirs publics peuvent aussi faire appel aux comités d'acquisition pour leurs acquisitions et expropriations, entre autres les différentes Régions et Communautés et les institutions qui en dépendent.

En un coup d'œil

ACQUÉRIR ET EXPROPRIER MAIS PAS SEULEMENT POUR L'ÉTAT

TABLEAUX:

- Nombre de procédures en expropriation
- Nombre d'actes passés par les comités
- Prix et indemnités

NOMBRE DE PROCÉDURES EN EXPROPRIATION

Procédure	2010	2009	2008
Procédures en expropriation pendantes au 1 ^{er} janvier	774	825	901
Nouvelles procédures en expropriation	+ 77	+ 143	+ 115
Procédures finalisées	- 144	- 194	- 191
Procédures en expropriation pendantes au 31 décembre	= 707	= 774	= 825



NOMBRE D'ACTES PASSÉS PAR LES COMITÉS

Actes	2010	2009	2008
Aliénations	1 215	1 444	1 471
Acquisitions amiables	+ 3 967	+ 4 328	+ 4 201
Autres (*)	+ 4 030	+ 3 956	+ 4 350
Total	= 9 212	= 9 728	= 10 022
	- 5,30 %		

(*) Actes de dépôt, procurations, quittances, mainlevées...

PRIX ET INDEMNITÉS *En millions d'euros*

Nature	2010	2009	2008
Prix de vente	158	161	218
Prix et indemnités des emprises amiables (*)	279	284	294

(*) Indemnités locatives incluses

LES VENTES ORGANISÉES PAR LES SERVICES PATRIMONIAUX

28

En un coup d'œil

DES BIENS MEUBLES ET DES
COUPES DE BOIS

A PROPOS DES RECETTES

GRAPHIQUES:

- Recettes des ventes
- Répartition des recettes de 2010

DES BIENS MEUBLES ET DES COUPES DE BOIS

Les bureaux des domaines des Services patrimoniaux vendent:

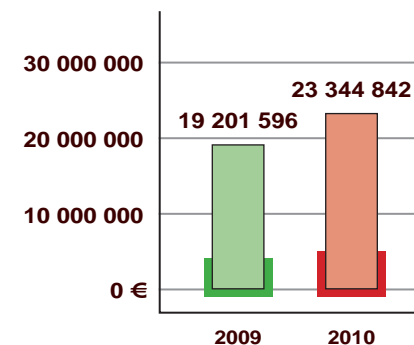
- des biens meubles qui ne sont plus utilisés par les Autorités publiques (par exemple, des meubles de bureau, des véhicules, du matériel informatique);
- des biens meubles saisis ou confisqués par jugement (par exemple, des véhicules, des meubles divers, des bijoux, du vin, des spiritueux);
- des coupes de bois.

A PROPOS DES RECETTES

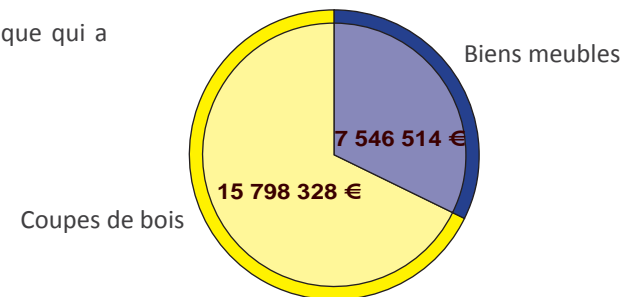
Si le produit des ventes est très variable d'une année à l'autre c'est dû à la grande disparité des biens ainsi qu'à leur quantité et leur qualité qui peuvent considérablement varier.

Le produit des ventes de coupes de bois est évidemment plus important en Région wallonne où les forêts sont nombreuses et étendues. En province de Luxembourg et en Communauté germanophone, les ventes de coupes de bois représentent la majorité de l'activité des Services patrimoniaux en matière de ventes.

Les recettes sont reversées soit à l'État fédéral soit à l'Autorité publique qui a requis la vente.



RECETTES DES VENTES



RÉPARTITION DES RECETTES DE 2010

LES SUCCESSIONS EN DÉSHÉRENCE



REVENDEICATION DES SUCCESSIONS EN DÉSHÉRENCE

Lorsqu'il y trouve un intérêt, l'État peut revendiquer une succession en déshérence; il paye alors des droits de succession au même titre que tout autre héritier. Ces droits sont ensuite reversés aux Régions. Cependant, les héritiers qui ne se sont pas fait connaître antérieurement peuvent à leur tour revendiquer la succession dont l'État est entré en possession, même définitivement, tant que leur droit n'est pas prescrit (30 ans).

Les actifs nets des successions peuvent fluctuer lorsque l'Administration découvre des actifs ou passifs complémentaires après le dépôt initial de la succession.

SUCCESSIONS EN DÉSHÉRENCE

Successions...	2010	2009	2008
conservées par l'État	118	87	104
restituées aux héritiers	2	5	2

PRODUITS DES SUCCESSIONS EN DÉSHÉRENCE *En euros*

Nature	2010	2009	2008
Actifs nets	10 598 675	5 280 969	9 156 432
Droits versés aux Régions	6 178 616	4 042 962	5 071 471

En un coup d'œil

REVENDEICATION DES SUCCESSIONS EN DÉSHÉRENCE

TABLEAUX:

- Successions en déshérence
- Produits des successions en déshérence

LE MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE

30

En un coup d'œil

MESURER LA PERFORMANCE

COMMENTAIRES

TABLEAU:

Performance des activités

MESURER LA PERFORMANCE

Depuis 2006 déjà, le service Management de la performance veille à la qualité des services offerts par la Documentation patrimoniale. Il s'appuie sur un outil informatique de pilotage, un "cockpit", qui analyse divers indicateurs de performance. Ce cockpit (balanced scorecard) permet aux managers de prendre les bonnes décisions pour atteindre les objectifs poursuivis et de corriger le tir si nécessaire. Migré sur la plate-forme Cognos choisie pour ses capacités d'analyse et de rapportage, il propose une quarantaine d'indicateurs qui surveillent la réalisation des activités essentielles de la Documentation patrimoniale.

COMMENTAIRES

La valeur indiquée dans le tableau est, sur une échelle de 1 à 10, la performance moyenne de l'année. Les valeurs supérieures à 9 sont jugées excellentes, celles comprises entre 7 et 9 sont acceptables. Les résultats sont critiques quand l'indicateur affiche une valeur inférieure à 7.

Les valeurs alarmantes affichées par quelques indicateurs sont essentiellement dues au manque de personnel.

Le tableau ne reprend qu'une partie des indicateurs mais tous sont pris en compte pour la mesure de la performance.



PERFORMANCE DES ACTIVITÉS Sur une échelle de 1 à 10

Activité	2010	2009	Indicateurs
Formalités hypothécaires	9,56 ■	9,76 ■	Qualité des formalités hypothécaires d'après le % de formalités qui sont traitées dans la documentation hypothécaire dans le délai et d'après le % de corrections qui sont encore apportées à la documentation hypothécaire après approbation définitive par le conservateur.
Documentation cadastrale et actes enregistrés	3,43 ■	3,40 ■	Qualité de la documentation cadastrale et de la documentation des bureaux de l'Enregistrement d'après les points de mesure suivants: - % d'exécution dans le délai des mutations (matrice cadastrale) pour ce qui concerne les modifications à des biens immobiliers; - % d'exécution dans le délai des mutations (matrice cadastrale) ayant une cause juridique; - % de validation dans le délai des actes de mutations après enregistrement.
Certificats hypothécaires	6,34 ■	6,13 ■	Pourcentage de certificats délivrés dans le délai.
Extraits cadastraux	9,41 ■	9,36 ■	Qualité des extraits cadastraux d'après les indicateurs suivants: - % de demandes d'extraits cadastraux exécutées dans le délai; - % d'extraits cadastraux corrects délivrés.
Notification du revenu cadastral	10,00 ■	10,00 ■	Qualité des revenus cadastraux notifiés d'après le % de réclamations valablement introduites.
Chaîne précompte immobilier	9,15 ■	9,18 ■	Informations transmises en vue de la perception du précompte immobilier d'après les indicateurs suivants: - % de déclarations 43 (fin de travaux) qui sont traitées à temps pour une perception du précompte immobilier dans l'année d'imposition réglementaire; - % de déclarations 43 (fin de travaux) reçues dans le délai et qui sont traitées à temps pour une perception du précompte immobilier dans l'année d'imposition réglementaire.
Déclarations de succession	7,39 ■	7,07 ■	Pourcentage de déclarations dont le décompte est établi dans le délai imparti.
Expropriations domaniales	4,64 ■	-	Pourcentage des missions d'expropriation de biens immeubles réalisées dans le délai convenu avec le donneur d'ordre.
Aliénations domaniales	5,46 ■	-	Pourcentage des missions d'aliénations de biens immeubles réalisées dans le délai convenu avec le donneur d'ordre.

31

LE SERVICE DES CRÉANCES ALIMENTAIRES

32

38 073 DOSSIERS TRAITÉS PAR LE SECAL DEPUIS SA CRÉATION

Le Service des créances alimentaires (SECAL) perçoit et recouvre les pensions alimentaires et leurs arriérés; il octroie des avances sur pension alimentaire au bénéficiaire des enfants. La mission de percevoir et de recouvrer consiste à récupérer les montants des pensions alimentaires impayées mais aussi les avances octroyées par le SECAL et anciennement par les CPAS.

Depuis sa création, le 1^{er} juin 2004, le SECAL a reçu 24 978 demandes d'intervention. Il faut y ajouter 21 925 dossiers de recouvrement d'avances octroyées antérieurement par les CPAS. Cependant, si les CPAS octroyaient les avances par enfant, le SECAL les octroie, lui, par dossier; un dossier peut donc concerner plusieurs enfants bénéficiaires.

Ainsi, parmi les 21 925 dossiers CPAS précités, 8 830 sont liés à l'une des 24 978 demandes d'interventions susmentionnées. Pour les 13 095 dossiers restants, le SECAL est uniquement chargé du recouvrement des avances octroyées antérieurement par les CPAS. En définitive, depuis sa création, le SECAL traite 38 073 dossiers (24 978 + 13 095).

En un coup d'œil

38 073 DOSSIERS TRAITÉS PAR LE SECAL DEPUIS SA CRÉATION

L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DES DEMANDES D'INTERVENTION

LES MONTANTS À RECOUVRER

LES AVANCES OCTROYÉES

LES MONTANTS PERÇUS ET RECOUVRÉS ET LEUR DESTINATION

PLUS D'INFORMATIONS DANS LE RAPPORT ANNUEL DU SECAL

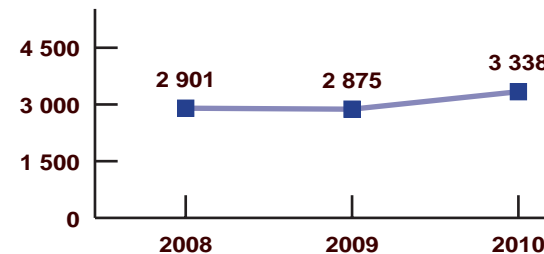
TABLEAUX & GRAPHIQUES:

- Nombre de demandes d'intervention
- Évolution des montants à recouvrer
- Évolution des montants perçus
- Montants restitués



L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DES DEMANDES D'INTERVENTION

En 2010, le SECAL a enregistré 3 338 nouvelles demandes d'intervention. L'augmentation s'explique en partie par l'entrée en vigueur, le 1^{er} août 2010, de la loi du 19 mars 2010 qui, notamment, impose que les coordonnées et les missions du SECAL soient reprises dans chaque jugement.



33

LES MONTANTS À RECOUVRER

Fin 2010, les montants cumulés à recouvrer s'élevaient à 194 794 874 euros auxquels s'ajoutent 22 465 257 euros d'avances versées antérieurement par les CPAS à des bénéficiaires qui n'ont pas introduit de demande d'intervention auprès du SECAL.

NOMBRE DE DEMANDES D'INTERVENTION

ÉVOLUTION DES MONTANTS À RECOUVRER *En euros - Depuis la création du SECAL le 1^{er} juin 2004*

Rubrique	2010	2009	2008
Arriérés et avances	162 640 163	143 430 733	123 616 642
Frais extraordinaires	+ 49 089	+ 50 923	+ 42 485
Frais de fonctionnement SECAL	+ 17 039 473	+ 14 901 059	+ 12 710 224
Intérêts	+ 15 066 149	+ 14 500 702	+ 12 030 006
Sous-total	= 194 794 874	= 172 883 417	= 148 399 357
Avances CPAS	+ 22 465 257	+ 21 300 298	+ 20 400 097
Total	= 217 260 131	= 194 183 715	= 168 799 454

+ 11,88 %

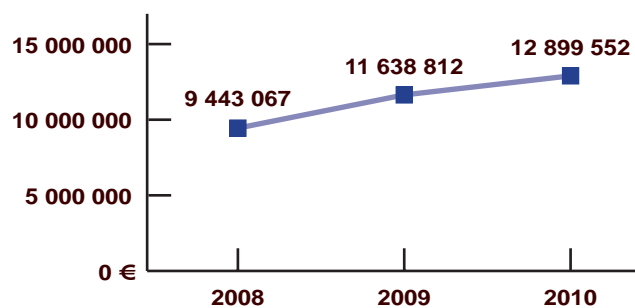
LES AVANCES OCTROYÉES

Dans l'état actuel de la législation, le SECAL verse des avances sur pension alimentaire uniquement au profit des enfants et pour autant que le demandeur satisfasse à certaines conditions de revenus. Le montant de l'avance correspond au montant de la pension alimentaire fixée avec un maximum de 175 euros par mois par enfant.

En 2010, le SECAL a versé 18 823 695 euros à titre d'avances. L'avance moyenne mensuelle par enfant s'élève à 126,89 euros.

LES MONTANTS PERÇUS ET RECOUVRÉS ET LEUR DESTINATION

En 2010, le SECAL a perçu 12 899 552 euros et a restitué 10 832 563 euros aux ayants droit. Le montant résiduel de 2 066 989 euros concerne des sommes en attente de restitution ou qui nécessitent soit une correction du dossier avant leur restitution à l'ayant droit soit des investigations complémentaires pour les attribuer au dossier auquel elles sont destinées.



ÉVOLUTION DES MONTANTS PERÇUS

34

MONTANTS RESTITUÉS *En euros*

Rubrique	2010	2009	2008
Arriérés et pensions alimentaires	2 485 861	2 035 518	1 552 367
Intérêts	+ 355 499	+ 386 479	+ 315 347
Frais extraordinaires	+ 3 269	+ 3 294	+ 5 221
Frais de fonctionnement SECAL	+ 716 354	+ 643 036	+ 521 646
Sommes trop perçues	+ 239 501	+ 192 674	+ 186 196
Avances SECAL	+ 5 259 524	+ 4 302 006	+ 3 315 692
Avances CPAS	+ 1 772 555	+ 1 790 190	+ 1 838 563
Total	= 10 832 563	= 9 353 197	= 7 735 032

+ 15,82 %

35

PLUS D'INFORMATIONS DANS LE RAPPORT ANNUEL DU SECAL

Pour plus d'informations, consultez le rapport d'évaluation annuel du SECAL à l'adresse www.secal.belgium.be (www.davo.belgium.be pour la version néerlandaise – www.dufo.belgium.be pour la version allemande).

LE PERSONNEL

36

En un coup d'œil

DES AGENTS ENCORE MOINS NOMBREUX

LES AGENTS DES HYPOTHÈQUES MOINS NOMBREUX, EUX AUSSI

GRAPHIQUES:

- Situation en personnel
- Répartition du personnel selon le niveau
- Répartition du personnel selon la classe d'âge

DES AGENTS ENCORE MOINS NOMBREUX

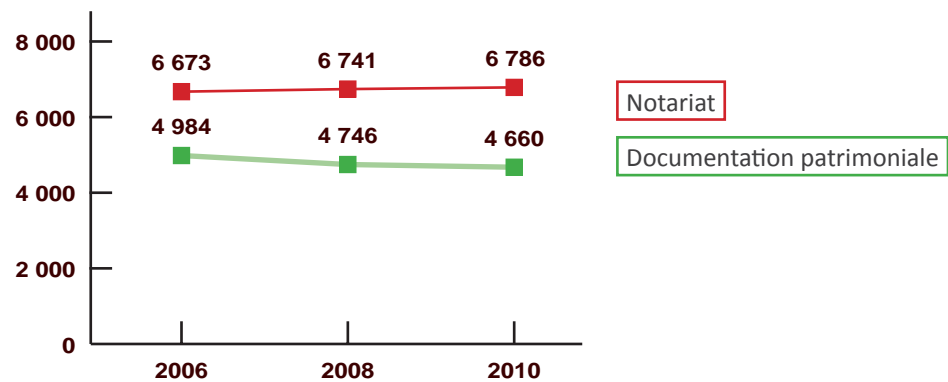
Au 31 décembre 2010, la Documentation patrimoniale occupait 4 660 agents, un nombre en continuelle diminution puisque 5 132 agents étaient recensés au 31 décembre 2004 soit 472 agents de moins en six ans. Le nombre d'équivalents temps plein diminue lui aussi: il est de 4 226 en 2010 pour 4 675 en 2004. Ne sont pas compris dans ces totaux les agents des conservations des hypothèques ni les 82 contractuels à durée déterminée sous statut Rosetta (61 fin 2004).

Le Service des créances alimentaires (SECAL) compte 106 agents dont 38 font partie de la Documentation patrimoniale et 68 proviennent d'autres Administrations du département.

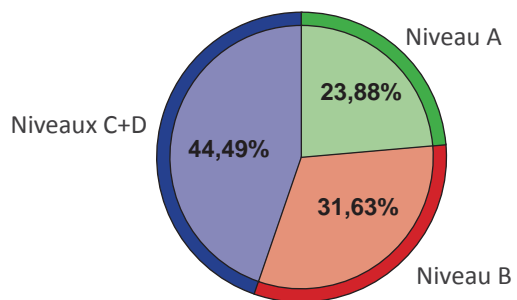
LES AGENTS DES HYPOTHÈQUES MOINS NOMBREUX, EUX AUSSI

Les conservations des hypothèques totalisent 1 229 agents au 31 décembre 2010 représentant 1 094 équivalents temps plein, un effectif ici aussi en diminution puisque les conservations comptaient 1 232 et 1 243 collaborateurs respectivement fin 2009 et fin 2008.

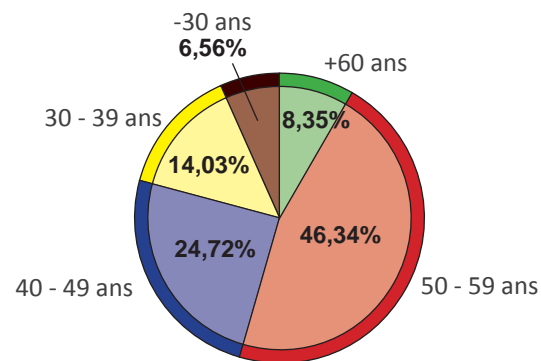




SITUATION EN PERSONNEL



RÉPARTITION DU PERSONNEL SELON LE NIVEAU



RÉPARTITION DU PERSONNEL SELON LA CLASSE D'ÂGE

37

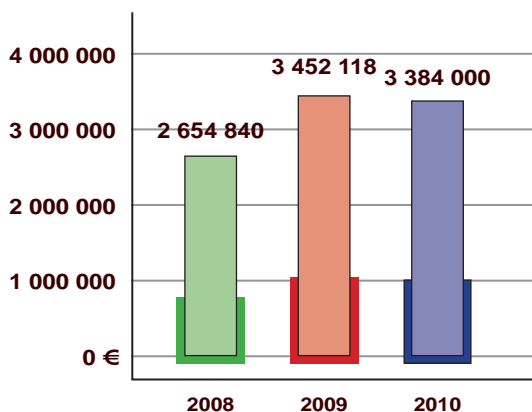
LES FORMATIONS

38

COÛT ET TYPES DES FORMATIONS

Le coût total des formations s'élève à 3 384 000 euros pour 2010. Il comprend les dépenses liées aux participants, aux formateurs et au personnel administratif et les montants dégagés pour le e-learning.

Les formations regroupent les formations de base, les formations certifiées, les préparations aux examens, les formations permanentes, les formations données dans le cadre des nouvelles méthodes de travail, les séminaires, les cours de bureautique, d'informatique et de matières génériques. Elles sont proposées dans des domaines variés: fiscalité, finances, comptabilité, droit commercial, matières administratives, droit administratif, informatique, statistiques, dessin, efficacité personnelle, langues, management mais aussi communication, secourisme, marketing, etc.



COÛT DES FORMATIONS

En un coup d'œil

COÛT ET TYPES DES FORMATIONS

TABLEAUX ET GRAPHIQUE:

- Coût des formations
- Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation
- Nombre d'agents ayant suivi une formation certifiée

NOMBRE D'AGENTS AYANT SUIVI AU MOINS UNE FORMATION

Niveau	2010	2009	2008
A	1 276	519	832
B	708	1 242	528
C	794	1 259	398
D	283	501	209
Total	3 061	3 521	1 967

NOMBRE D'AGENTS AYANT SUIVI UNE FORMATION CERTIFIÉE

Niveau	2010	2009	2008
A	238	9	492
B	86	472	42
C	167	502	534
D	84	136	265
Total	575	1 119	1 333

Éditeur responsable
Daniel De Brone, Administrateur général

Dépôt légal D/2011/8901/1

TION AUGME
TOTAUX VAR
ES COMMENT
VENTILATION
RUBRIQUE DE
AUX INDICATE
HIQUES POUR
LUTION NOM
TS RECETTES
NTAIRES MOY



**Service Public
Fédéral
FINANCES**

North Galaxy
Tour B 8^{ème} étage
Boulevard du Roi Albert II 33 bte 50
1030 BRUXELLES

Tél. 0257 658 53
Fax 0257 617 52
comcel.patdoc@minfin.fed.be

www.myminfed.be
www.fiscus.fgov.be
www.minfin.fgov.be
www.servicespatrimoniaux.be

CHIFFRES ÉVOLUTION AUGMENTAT
PRIX INDICATEURS VARIATIONS TO
NÉE ACTIVITÉ INDICES COMMENTAI
ENNE RECETTES VENTILATION MILL
EUROS NATURE RUBRIQUE DÉTAIL
VALEURS TABLEAUX INDICATEURS
VARIATIONS GRAPHIQUES POURCENT
DIFFÉRENCES ÉVOLUTION NOMBRE
NTANTS RECETTES AUGMENTATION
DÔTS COMMENTAIRES MOYENNE VI